

Le 28 février 2013

Communiqué de presse

Les paysans et les tracteurs vigilants protègent la ferme de Bellevue de la destruction depuis 1 mois.

Aujourd'hui, le tribunal d'instance de St Nazaire a rendu jugement suite au dépôt de plainte d'AGO Vinci. Occupants, tracteurs et animaux sont expulsables immédiatement dès notification d'huissier.

Ce jugement ne change rien à la détermination du copain 44 et de tous les paysans qu'il représente, de protéger les fermes, habitations et habitants de la zone concernée.

La mise en application du jugement dépend aujourd'hui d'une décision du pouvoir politique en place qui s'avèrerait en opposition au travail de la commission de dialogue, aux recours en justice nationale et européenne non aboutis, à l'accord politique du 8 mai 2012.

En conséquence, le COPAIN 44 et tous ses correspondants nationaux appellent à maintenir l'occupation de la ferme de Bellevue, à protéger toutes les fermes de la ZAD et demandent encore une fois, la remise à plat de la DUP de 2008.

Le Copain 44

Contacts :

Cyril Bouligand : 06.21.04.76.84

Dominique Guitton : 06.30.47.01.56

Vincent Delabouglise : 06.87.52.34.26

